

Demande de remboursement de la contribution pour la mobilité pour le

SoSe 2013

À
L'ASTA der Universität Siegen
- Sozialreferat/Härtefälle -
Adolf-Reichwein-Straße 2

57068 Siegen

Attention date limite!

Le dépôt des demandes doit se faire au plus tard le

28/03/2013

Un délai de quatre semaines (jusqu'au 26/04/2013) est ensuite laissé pour faire parvenir les documents requis. Toute demande incomplète après ce délai sera refusée!

Pour les étudiant(e)s du 1er semestre :

Le délai est de 4 semaines après immatriculation (à partir de la date du cachet de la poste)

Prénom : _____	N° Étudiant : _____
Nom : _____	Nombre de semestre(s) : _____
Filière: _____	Banque : _____
Rue et n° : _____	Code banque : _____
Code postal, ville : _____	Numéro de compte : _____
Adresse e-mail : _____	Numéro de téléphone : _____

Situation familiale : célibataire marié(e) autre _____

Enfant : Oui Non Nombre _____

J'élève mes enfants seul(e) : Oui Non

Je reçois une bourse : Oui Non

Je rédige mon mémoire de fin d'étude : Oui Non

Important:

Merci de présenter tous les documents demandés en **copie**. Seules les demandes dûment remplies et accompagnées des documents nécessaires seront considérées.

!Liste des documents à fournir au dos de la page!

Pour les demandeur(euse)s lourdement handicapé(e)s avec, sur la carte d'invalidité, l'inscription « G-Vermerk » ou une inscription de même valeur, merci de nous adresser, d'après le § 2 Abs. 2 Satz 1 (HärtefO) :

- La carte d'invalidité complète
- La carte d'étudiant(e) et justificatif d'immatriculation avec le nombre de semestre(s)

Merci de tourner la page!

À remplir uniquement par l'ASTA :

Posteingang: _____ **Handzeichen:** _____ **Zahl der Anlagen:** _____

Pour tous : (à remettre à chaque semestre!)

- Carte d'étudiant et attestation d'immatriculation avec le nombre de semestre(s)
- Justificatif du montant de la cotisation à la caisse maladie
- Justificatif du montant du loyer et des charges
- Justificatif des revenus des six derniers mois
 - Avis de l'impôt sur le revenu
 - Justificatif des bourses
 - Avis d'APL et d'aide(s) sociale(s)
 - Justificatifs des revenus complémentaires
 - Déclaration de financement
 - Avis du BAföG
 - Soutien par des amis, de la famille, des connaissances

En plus... pour les étudiant(e)s avec enfant(s) : (à remettre à chaque semestre!)

- Acte de naissance des enfants
- Avis des allocations familiales

En plus... pour les étudiant(e)s étranger : (à remettre à chaque semestre!)

- Passeport

En plus... pour les étudiants marié(e)s : (à remettre à chaque semestre!)

- Justificatif des revenus du conjoint des 6 derniers mois

Raison de la demande (Apport des justificatifs appropriés suivant le § 1 Abs. 4 HFO) :

Le fondement juridique de la procédure de demande et le recueil des données sont basés sur les textes cités dessous.

J'assure que les données me concernant sont fidèles à la vérité et complètes. Je sais que les demandes incomplètes après le délai de quatre semaines fixé par l'ASTa pourront être rejetées sans vérification.

Lieu et date

Signature du (de la) demandeur(euse)

Textes de base:

Beitragsordnung der StudentInnenschaft der Universität Siegen sowie Ordnung zum Erlass des Mobilitätsbeitrages gem. § 2 Abs. 3 der Beitragsordnung der StudentInnenschaft der Universität Siegen.

Heures d'ouvertures:

Référént social de l'ASTa: Lundi-Vendredi de 10.00 à 14.00 heures Tél : (0271) 7404601
Bureau de l'ASTa : Lundi-Vendredi de 10.00 à 14.00 heures Tél : (0271) 7404600